

Correction VOYAGEURS 2008-02-28

Comment faire pour que le candidat échoue ? Lui présenter un bilan farfelu !!!!

En effet les postes ont été classifiés bizarrement. On ne retrouve pas l'orthodoxie comptable. Est-ce volontaire ou cela relève il de l'incompétence du rédacteur du sujet ???

Nous apprenons aux futurs transporteurs de savoir lire les bilans et compte de résultat selon les modèles fiscaux. Je suis surpris que le « total de l'actif circulant » n'incorpore pas la trésorerie Il faut en informer le conseil supérieur de la comptabilité pour qu'il en prenne acte.

Il serait souhaitable que les formulations des ratios ne viennent pas d'une école (AFT PROMOTRANS ou autres) mais soient issues d'un ouvrage de gestion reconnu par tous.

Les candidats ont de quoi être inquiets de la santé mentale du rédacteur de ce sujet. Il est aussi compétent que le chef de l'entreprise qu'il nous propose d'analyser

Quelques exemples concrets :

Présentation et fautes de frappe :

*Résultat net comptable N-1 annexe 2296 966 au lieu de 26 966 (annexe 1)
RCAI N annexe 2 - 0682. au lieu de - 9 682 (Résultat net)
Les gestionnaires n'utilisent plus depuis quelques décennies le signe '-' pour les résultats négatifs, mais les parenthèses*

Les incohérences frappantes (ail !) :

*Les immobilisations corporelles nettes augmentent de 242 622 € avec un investissement de 255 556 € et une dotation de 48 600 € (VNC N-1 = 49 149 €)
Aucune entreprise n'emprunterait 90% de son investissement avec une trésorerie « active » de 50 258 € (il est vrai que le coût est négligeable : 15 953 € d'intérêts sur investissements !!!)*

Les emprunts et dettes augmentent de 237 932 € pour un emprunt sur les véhicules de 230 .000 €. ..montant des remboursements ? Nous cacheraient-on un autre investissement ?

Comment des charges financières peuvent être aussi élevées avec une telle trésorerie !!!!

L'année N ne fait plus apparaître de charges constatées d'avance (5 028 € en N-1), malgré une augmentation logique et sensible du poste assurances

S'agit-il d'une entreprise française ? Le taux d'imposition de N-1 est particulièrement sympathique 3,15% (876 € / 27842 €; voir également les charges exceptionnelles et les risques de réintégration)

Dans la deuxième partie de ce problème nous avons passé un contrat annuel avec un spécialiste pour les pneus des véhicules n°1 et n°2....dans les SIG le poste pneumatiques n'est pas valorisé !!!!

Premier problème

Première partie

QUESTION 1

	N	N-1
F R N G (Capitaux propres + tous les emprunts) – immobilisations	367 251 - 296 241 = 71 010	139 001 - 53 619 = 85 382
B F R (Actif circulant – disponibilités) – dettes à court terme	105 570 - 89 235 = 16 335	56 701 – 21 577 = 35 124
BFR en jours BFR X 360 / CA	16 335 x 360 / 462 188 = 13 jours	35 124 x 360 / 211 417 = 60 jours

Rentabilité économique brute EBE	58 071	45 069
Rentabilité économique nette RE	9 471	33 109
Équilibre financier FRNG - BFR	54 675	50 258
Indépendance financière (Capitaux propres / tous les emprunts)	0,27	1,67
C A F	38 918	309 500
Couverture de l'emprunt par CAF Emprunts / CAF	7,45	0,168

QUESTION 2

Développer son activité services occasionnels	OUI	
Répondre à un appel d'offres pour du transport à la demande		NON
Souscrire à d'autres marchés de transport scolaire		NON
Revendre son matériel neuf pour racheter des véhicules d'occasion		NON

Variation n-1 vers n

ca	118,61
carburant	99,43
va	137,31
personnel	231,34

ebe 28,85

Avant l'entreprise faisait un bénéfice conséquent. Aujourd'hui elle est en perte. Il faut donc développer l'activité lucrative, à savoir l'occasionnel.

QUESTION 3

Capacité financière

Rappel

Pour les véhicules de moins de 10 places : 1 500 euros par véhicule

Pour les véhicules de plus de 9 places 9 000 pour le premier véhicule et 5 000 euros pour chacun des suivants.

Une caution, par un organisme habilité, peut couvrir jusqu'à 100% de la capacité demandée.

Véhicules de moins de 10 places	10 x 1 500	15 000
+ de 9 places : 3 véhicules	1 x 9 000	9 000
	2 x 5 000	10 000
Total de la capacité financière exigible		34 000 euros

QUESTION 4

Avec ses $86\,880 - 9\,682 = 77\,198$ € l'entreprise satisfait à la condition de capacité financière.

Les capitaux propres de l'entreprise 77 198 € couvrent totalement cette capacité financière.

Seconde partie

Question

Coût d'un litre de carburant

$$(0,9267 \times 60\%) + (0,8843 \times 40\%) = 0,9097 \text{ €l}$$

		Véhicule 1	Véhicule 2
coût carburant	0,9097 x 29/100	0,2638	
	0,9097 x 27,5/100		0,2502
adblue	0,275*5% x 0,35		0,0048
entretien	3750/60000km	0,0625	0,0625
Atelier		0,0800	0,0800
huile moteur	2,10 x 30 / 20 000km	0,0032	0,0032
Huile boite	2,46 x 27 / 40 000km	0,0017	0,0017
	TOTAL	0,4111	0,4023

SECOND PROBLÈME

QUESTION 1 et 2

Paris Poitiers	382 km	4,78 heures de conduite
Poitiers Bayonne	452 km	5.65 heures de conduite
Bayonne Nisa	853 km	10,66 heures de conduite
Nisa Évora	138 km	1,73 heure de conduite

La position « attente » vaut pause dans le cadre de conducteurs multiples

N'oublions pas la « pause » de 30 ou 45 minutes dès que l'on a 6 ou 9 heures de temps de travail effectif.

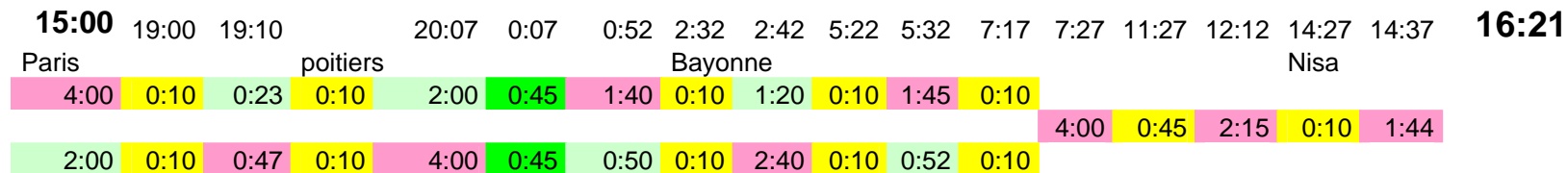
A chaque changement de conducteur et lors du relais, je compte 10 minutes d'arrêt.

S'il ne fallait pas les compter on gagne 30 minutes à l'aller et 20 au retour!!!

Quant à remplir le tableau de l'annexe 3 ...il faudrait en donner la méthodologie !!!

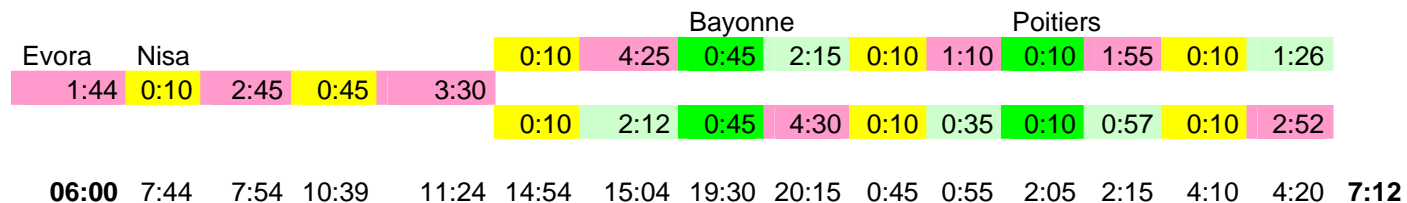
En rouge : conduite en jaune ou en vert : repos en bleu pastel attente comptabilisé à 50% de TTE

ALLER



Départ de Paris 15h00 arrivée à Évora 16h21 soit 25h21

RETOUR



Départ 6h00 arrivée à 7h12 le lendemain durée du trajet 25h12

QUESTION 3

On va plus vite au retour car les conducteurs rentrent à la maison !!!!!.

QUESTION 4

Conducteurs	Véhicule / transport	passagers
<ol style="list-style-type: none">1. Permis de conduire D valide2. FIMO ou/et FCOS3. Carte ou disques sur 28 jours4. Carte nationale d'identité ou passeport	<ol style="list-style-type: none">1. Copie conforme de la licence communautaire2. Autorisation ministérielle française ou portugaise modèle du règlement 2121/983. certificat d'immatriculation4. attestation d'assurance5. Carte violette ou attestation d'aménagement	<ol style="list-style-type: none">1. Billet2. CNI ou passeport